

Paris, le 13 janvier 2021

## **CASH INVESTIGATION : UNE EMISSION DIFFAMATOIRE ET PARTISANE**

L'émission Cash Investigation diffusée ce soir sur France 2 est la caricature d'un journalisme dévoyé à des fins d'audimat.

Les trois thématiques choisies, qui nécessiteraient de véritables enquêtes journalistiques avec analyses contradictoires des données, ont fait l'objet d'une présentation partisane, antilibérale, ressemblant à un procès à charge loin de l'objectivité que devrait avoir le service public. Parler de la liberté d'installation sans même donner la parole aux jeunes médecins, et en interrogeant de vieux dirigeants syndicaux loin des affaires, en omettant le problème majeur du manque de médecins dans tous les secteurs est une bien curieuse façon d'aborder le sujet.

Analyser l'activité de cancérologie sur des données dépassées et historiques, en confondant autorisation d'activité et recommandation élaborée par les sociétés savantes, montre la volonté de troubler les téléspectateurs par des données anciennes manipulées.

Aborder la dialyse comme un enjeu financier, en omettant de poser clairement le problème du manque de greffons rénaux en France contrairement à des pays comme l'Espagne et en utilisant la caméra cachée par un soi-disant néphrologue, faisant une médecine caricaturalement éloignée des règles de bonnes pratiques, à la limite de l'activité dangereuse témoigne d'un parti pris.

La CSMF dénonce ces méthodes d'enquête et cette présentation indigne d'un journalisme de qualité que devrait promouvoir le service public de télévision.

La CSMF demande à l'ARCOM d'organiser un droit de réponse pour l'ensemble des parties incriminées et honteusement dénoncées.

La CSMF se réserve le droit de porter plainte pour diffamation et atteinte à l'honneur de la profession médicale.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

[jp.ortiz@csmf.org](mailto:jp.ortiz@csmf.org)

Relations presse : Adrien Chapron

01 43 18 88 17 / [com@csmf.org](mailto:com@csmf.org)

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) [www.csmf.org](http://www.csmf.org)

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.*